

QUESTIONS ET RÉPONSES

Fichier : DND 12/0019455

Initiative : Offre à commandes – Services de formation collective CBRNE

Pour veiller à ce que la source de la demande ne soit pas révélée, la question suivante a été paraphrasée.

Q12. Est-ce que le MDN accepterait d'émettre une offre à commandes aux soumissionnaires qui ne peuvent fournir que des services partiels comme de la formation radiologique ou nucléaire?

R12. Les soumissionnaires doivent être en mesure de répondre à l'ensemble des exigences, puisqu'une soumission ne contenant que des réponses partielles sera jugée non conforme.

Remarque à l'intention des soumissionnaires: Pour satisfaire à l'exigence CBRNE, les soumissionnaires doivent préciser le nom des sous-traitants qui exécuteront une partie du travail ou soumettre une proposition en coentreprise.